

## AVIS PUBLIC

Je soussigné, Me Simon Parisé, greffier de la Ville de Saint-Tite, vous donne avis que la séance ordinaire du conseil du 3 mars 2025 19h00 a été ajournée à 19h33 par les conseillers Josée Chouinard et Gilles Goyette pour défaut de quorum pendant au moins 30 minutes.

Cette séance est ajournée au 10 mars 2025, à 19h00, à la Salle du conseil de l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, Québec, G0X 3H0.

Et j'ai signé, à Saint-Tite, le 4 mars 2025



Me Simon Parisé,

Greffier